



## Fiche de Données de Sécurité

préparé à HPR (SOR 2015/17)

## 1. Identification de la substance / du mélange et de la société / entreprise

- 1.1 **Identificateur de produit** 361PB1NL
- Nom du produit:** PLASITE 7122 V SERIES PART B **Date de Révision:** 07/09/2019
- Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées** Composant de peinture multicomposant - usage industriel **Remplace:** 04/20/2017
- 1.3 **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- Importateur:** StonCor Canada  
95 Sunray Street  
Whitby, Ontario L1N 8Y3  
Tel: 905-430-3333
- Fabricant:** Carboline Company  
2150 Schuetz Road  
St. Louis, MO USA 63146
- Informations Réglementaire / Techniques  
Contact Carboline Technical Services at  
1-800-848-4645
- Fiche de données de sécurité préparée par:** Alotta, Vicki - ehs@stoncor.com
- 1.4 **Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC +1 703 5273887 (Hors des U.S.A.)

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë, Inhalation, catégorie 1  
 Liquide inflammable, catégorie 3  
 Corrosif pour les métaux, catégorie 1  
 Corrosif pour la peau, catégorie 1  
 Sensibilisation cutanée, catégorie 1

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Pictogramme(s) du produit



### Mention d'avertissement

Danger

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

4-méthylpentane-2-one, diéthylènetriamine, ketamine de diethylenetriamine et methylisobutylcetone

### Mentions de danger

Liquide inflammable, catégorie 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Corrosif pour les métaux , catégorie 1	H290	Peut être corrosif pour les métaux.
Toxicité aiguë, Orale, catégorie 4	H302	Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë, Cutanée, catégorie 4	H312	Nocif par contact cutané.
Corrosif pour la peau, catégorie 1	H314-1	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité aiguë, Inhalation, catégorie 1	H330-1	Mortel par inhalation.

### Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
P301+310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301+330+331	P301+330+331 <undefined>
P302+352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P333+313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P352	Laver abondamment à l'eau et au savon.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
P403+233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P406	Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

### 2.3 Autres dangers

Aucune information.

#### Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII.

## 3. Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Substances Dangereuses

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>%</u>
10595-60-5	ketamine de diéthylétriamine et méthylisobutylcetone	75 - 100
111-40-0	diéthylétriamine	2.5 - <10
108-10-1	4-méthylpentane-2-one	1.0 - <2.5

<u>No.-CAS</u>	<u>Symboles GHS</u>	<u>Déclarations de danger du GHS</u>	<u>Facteurs M</u>
10595-60-5	GHS02-GHS05-GHS07	H226-302-314	0
111-40-0	GHS05-GHS06	H302-312-314-317-330-335	0
108-10-1	GHS02-GHS07	H225-319-332-335	0

**Information supplémentaire:** Le texte des états de danger GHS indiquées ci-dessus (le cas échéant) est donnée à l'article 16.

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

**En cas d'inhalation:** En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.

**En cas de contact avec la peau:** Couvrir la blessure avec un pansement stérile. En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminées. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

**En cas de contact avec les yeux:** Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

**En cas d'ingestion:** Ne PAS faire vomir. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures. Irritant pour les voies respiratoires et la peau. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Corrosif après un contact répété avec la peau et les muqueuses.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Un examen médical immédiat est requis.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont:

Dioxyde de carbone, Produit Chimique Sec, Mousse

**RISQUES PEU COMMUNS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. De l'ammoniaque gazeux peut être libéré à des températures élevées. oxydes d'azote (NOx)Liquide combustibleNe pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Veiller à une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information.

### 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Des matières combustibles. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Écran facial. Porter un équipement de protection adéquat. Éviter le contact avec la peau.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Enlever toute source d'ignition. Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre. Porter un équipement de protection individuel. Équipement de protection individuel, voir section 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13)

### 6.4 Référence à d'autres sections

Veillez consulter les réglementations en matière de mise au rebut ou les réglementations de chaque pays relatives à ce matériau. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Procédures recommandés pour la manipulation:** Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination. Préparer la solution de travail comme indiqué sur l'(les) étiquette(s) et/ou la notice d'emploi. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à terre. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate. Se laver à fond après manipulation.

**Mesures de protection et d'hygiène :** À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions à éviter:** Chaleur, flammes et étincelles.

**Conditions de stockage:** Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible relativement à l'utilisation finale.

## 8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition selon INRS  
(US)

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>ACGIH TWA</u>	<u>ACGIH STEL</u>	<u>ACGIH Ceiling</u>
ketamine de diéthylenetriamine et méthylisobutylcetone	10595-60-5	50.00 PPM	N/E	N/E
diéthylènetriamine	111-40-0	1 ppm	N/E	N/E
4-méthylpentane-2-one	108-10-1	20 ppm	75 ppm	N/E

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>OSHA PEL</u>	<u>OSHA STEL</u>
ketamine de diethylenetriamine et methylisobutylcetone	10595-60-5	50.00 PPM	N/E
diéthylènetriamine	111-40-0	4 MGM3, 1 PPM	N/E
4-méthylpentane-2-one	108-10-1	205 MGM3, 50 PPM	300 MGM3, 75 PPM

**Conseils supplémentaires:** Veuillez consulter les limites d'exposition réglementaires pour le personnel qui sont applicables dans chaque pays.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Protection individuelles

**Protection respiratoire:** Dans le but d'éviter l'inhalation des brouillards de pulvérisation et des poussières de ponçage, le port d'un appareil de protection respiratoire est requis durant ces travaux. N'utiliser qu'avec une ventilation pour maintenir les concentrations au-dessous des valeurs indicatives d'exposition données dans ce document. L'utilisateur doit contrôler et mettre en place une surveillance des niveaux d'exposition pour s'assurer que toutes les personnes sont au-dessous des valeurs indicatives. En cas de doute, ou si on ne peut pas assurer une surveillance, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par l'Etat ou par le gouvernement fédéral. Pour les revêtements à l'état liquide contenant de la silice, et/ou si aucune valeur limite d'exposition n'est indiquée ci-dessus, les appareils de protection respiratoire alimentés en air ne sont en général pas exigés.

**Protection des yeux:** S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. Écran facial. Lunettes de sécurité avec protections latérales.

**Protection des mains:** Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Gants imperméables. Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur. Vêtement léger de protection

**AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Aucune information.

**INGÉNIERIE DES SYSTEMES DE CONTROLE:** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect:</b>	Liquide Ambré Visqueux
<b>Etat Physique</b>	Liquide
<b>Odeur</b>	Irritante
<b>Seuil d'odeur</b>	n/d
<b>pH</b>	Alcaline
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	n/d
<b>Point / intervalle d'ébullition</b>	237 F (114 C) - 404 F (207 C)
<b>Point éclair</b>	134F (57C)
<b>Taux d'évaporation</b>	Plus lent que l'éther
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non determine
<b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosion</b>	1.2 - 8.0
<b>Πίεση ατμού, mmHg</b>	<10.34 mmHg at 70F (21C)
<b>Densité de vapeur</b>	PLUS LOURD QUE L'AIR

<b>Densité relative</b>	Non determine
<b>Solubilité dans / miscibilité avec l'eau</b>	Slightly Soluble
<b>Coefficient de partage: n-octanol/water</b>	Non determine
<b>Température d'auto-inflammation (°C)</b>	Non determine
<b>Température de décomposition (°C)</b>	Non determine
<b>Viscosité</b>	Unknown
<b>Propriétés explosives</b>	Non determine
<b>Propriétés oxydantes</b>	Non determine

## 9.2 Autres informations

<b>Contenu en COV g/l:</b>	212
<b>Densité (g/cm<sup>3</sup>)</b>	0.876

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucun risque de réactivité connu dans des conditions normales de rangement et d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), fumée dense et noire.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Information sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë:**

LD50 Orale: n/d

Inhalation LC50: n/d

Irritation: Unknown

Corrosivité: Skin Corrosion: Category 1

Sensibilisation: Skin Sensitization: Category 1

Toxicité à doses répétées: Unknown

Cancérogénicité: Unknown

Mutagénicité: Unknown

Toxicité pour la reproduction: Unknown

STOT-exposition unique: Unknown

STOT-exposition répétée: Unknown

Danger d'aspiration: Unknown

Si aucune information n'est disponible ci-dessus sous la rubrique toxicité aiguë, alors les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont rapportées ci-dessous:

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>LD50 Orale</u>	<u>LD50 Cutanée</u>	<u>LC50 Vapeur</u>	<u>Gas LC50</u>	<u>Dust/Mist LC50</u>
10595-60-5	ketamine de diethylenetriamine et methylisobutylcetone	1590 mg/kg, oral, rat estimated		Indisponible	0.000	0.000
111-40-0	diéthylènetriamine	1080 mg/kg, oral, rat	1045 mg/kg, dermal, rabbit	0.07 mg/l, 4 hr, Inh, Rat	0.000	0.000
108-10-1	4-méthylpentane-2-one	2000 mg/kg, oral, rat	2000 mg/kg, dermal, rat	5000 ppm/ 1 hr, Inh, rat	0.000	0.000

**Information supplémentaire:**

Aucune information.

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité:

EC50 48hr (Daphnia): Unknown

IC50 72hr (algues): Unknown

LC50 96hr (poisson): Unknown

12.2 Persistance et dégradabilité: Unknown

12.3	<b>Potentiel de bioaccumulation:</b>	Unknown
12.4	<b>Mobilité dans le sol:</b>	Unknown
12.5	<b>Résultats des évaluations PBT et VPVB:</b>	Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII.
12.6	<b>Autres effets néfastes:</b>	Unknown

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>EC50 48hr</u>	<u>IC50 72hr</u>	<u>LC50 96hr</u>
10595-60-5	ketamine de diethylenetriamine et methylisobutylcetone	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.
111-40-0	diéthylènetriamine	32 mg/l (Daphnia)	1164 mg/l (Algae)	430 mg/l (Fish)
108-10-1	4-méthylpentane-2-one	200 mg/l (Daphnia magna)	Aucune information.	179 mg/l (Zebra fish)

### 13. Considérations relatives à l'élimination

**13.1 Méthodes de traitement des déchets:** Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

### 14. Informations relatives aux transports

14.1	<b>Numéro ONU</b>	UN 3470
14.2	<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Paint, Corrosive, Flammable
	<b>Nom technique</b>	S.O.
14.3	<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	8
	<b>Danger secondaire d'expédition</b>	3
14.4	<b>Groupe d'emballage</b>	II
14.5	<b>Dangers pour l'environnement</b>	Unknown
14.6	<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Unknown
	<b>No EmS:</b>	F-E, S-C
14.7	<b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Unknown

### 15. Informations réglementaires

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

**REGLEMENTS NATIONAUX :**

<b>Nombre Danemark Enregistrement du produit:</b>	Unknown
<b>Danemark - Numéro de code MAL:</b>	Unknown
<b>Nombre Suède Enregistrement du produit:</b>	Unknown
<b>Nombre Norvège Enregistrement du produit:</b>	Unknown
<b>Classe de danger pour les eaux (WGK):</b>	Aucune information.



**U.S. Règlements d'état : Comme suit -****CERCLA - CATÉGORIE DE RISQUE DE SARA**

Ce produit a été passé en revue selon les catégories de risque de l'EPA promulguées sous les sections 311 and 312 de la modification de Superfund et de l'acte de réautorisation de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes :

Flammable (gases, aerosols, liquids, or solids), Corrosive to metal, Acute Toxicity (any route of exposure), Skin Corrosion or Irritation, Respiratory or Skin Sensitization

**SECTION 313 DU SARA:**

Ce produit contient les substances suivantes sujettes aux exigences de déclaration prescrites par l'article 313 du titre III de la Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 et 40 du CFR (Code of Federal Regulations) partie 372.

**Nom Chimique****No.-CAS**

4-méthylpentane-2-one

108-10-1

**TOXIC SUBSTANCES CONTROL ACT:**

Si ce produit est exporté des États-Unis, les composants chimiques indiqués ci-dessous sont assujettis aux exigences de déclaration prescrites par l'article 12(B) de la loi TSCA :

Pas de TSCA 12 (b) composants existent dans ce produit.

**Règlements internationaux : Comme suit -****\* DSL CANADIEN:**

Tous les composants chimiques figurent sur le relevé. (DSL)

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

**16. Autres informations****Texte complet des Phrases-H citées dans la section 3:**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

**MOTIF DE LA RÉVISION**

Aucune information.

Les informations et recommandations que contiennent ce document sont présumées correctes et présentent la meilleure information disponible actuellement. Mais Carboline ne garantit pas que les informations et recommandations présentées dans cette fiche soient absolument corrects et suffisantes. Carboline ne peut pas assurer que toutes les mesures de sécurité sont contenues dans ce document, ni que d'autres mesures ne peuvent pas être prises dans des circonstances qui varient.

